



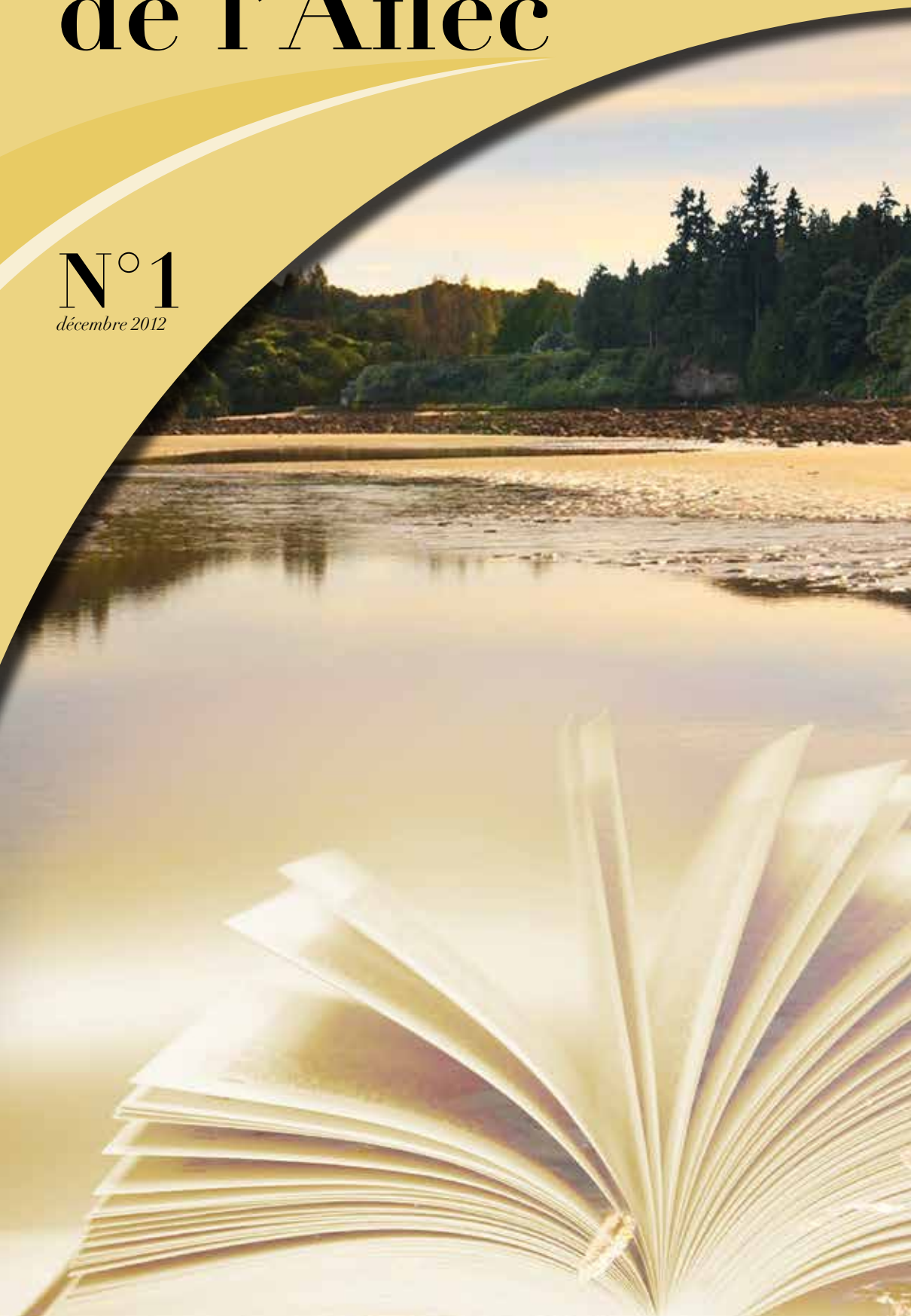
Association Franco - Libanaise  
pour l'Education et la Culture



# Le courrier de l'Aflec

N°1

*décembre 2012*





Création graphique, mise en page, impression : lycée Maximilien-Vox - 75006 Paris  
*Crédits photos : association AFLEC*

Ce premier numéro du bulletin d'information de l'AFLEC a pour objectif de faire connaître à tous ses membres actifs et à tous ses partenaires la réalité de son activité et de ses projets de développement.

Disons tout d'abord quelques mots de notre association elle-même. L'AFLEC (Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture) est une structure de droit français. Née au lendemain de la guerre civile libanaise, elle a répondu à la volonté commune de spécialistes français et libanais, inspecteurs généraux, enseignants, personnels de direction, administratifs et d'éminents membres de la société civile libanaise, de restaurer et de développer le potentiel éducatif et culturel du pays et de participer à la reconstruction morale et humaine de la société. Parmi ces promoteurs, il convient de signaler, en particulier, le rôle déterminant joué par nos collègues Pierre Vandevoorde et Rimah Hammoud.

Ensuite, forts de l'expérience acquise auprès de la Mission laïque française, qui fut notre partenaire dès nos débuts, pour la diffusion de la langue et de la culture françaises, parallèlement à d'autres structures, l'AFLEC et le groupe Élite, structure locale dirigée par Rimah Hammoud, ont étendu leur périmètre d'intervention à un autre pays du Golfe, les Émirats Arabes Unis.

Par-delà les objectifs pédagogiques affichés, le réseau souhaite développer par les enseignements dispensés un certain nombre de valeurs essentielles à la jeunesse : goût du travail bien fait, ambition de la qualité, de l'intégrité, sens des responsabilités personnelles, humaines et sociales, ainsi que le respect des autres, de tous les autres, et cela dans un esprit de laïcité. Par l'excellence pédagogique des enseignants – détachés et recrutés locaux – le dispositif AFLEC-Élite espère pouvoir réaliser les objectifs fixés pour assurer à ses élèves un développement global car, comme le disait le poète : «Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger».

Tel est le premier éditorial de notre bulletin qui, toutefois, pour être complet, doit nous inviter à une pensée reconnaissante pour notre collègue, hélas aujourd'hui disparu, Mathieu Agostini, premier secrétaire général de l'association.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à nous adresser vos suggestions et surtout des textes auxquels vous souhaiteriez que l'AFLEC fasse écho.

Bruno Halff



## Sommaire

<b>ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT</b>	p. 3
<b>LES ÉTABLISSEMENTS</b>	p. 4
Les temps forts au Liban	
Les temps forts aux Émirats Arabes Unis	
<b>LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES</b>	p. 7
Ouverture de sections internationales	
Formation initiale des recrutés locaux	
Être chef d'établissement à l'AFLEC	
<b>L'ASSOCIATION</b>	p. 10
Pourquoi l'AFLEC	
Les temps forts	
<b>DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS</b>	p. 12



# Les établissements

## *Les temps forts des établissements* **Au Liban**



Le 15 juin à l'Unesco, le groupe d'établissements Élite a fêté la promotion 2012 et le 27<sup>e</sup> anniversaire du collège Élite en proposant à tous les membres de la communauté scolaire et aux amis du collège Élite une rencontre musicale. Des extraits d'opéras et de ballets ont été chantés par la chorale du collège dirigée par Bernard Quandalle et joués par 38 musiciens de l'Orchestre Classique libanais, dirigés par le maestro Michel Khairallah, auxquels s'étaient joints les musiciens du collège. Des parents et des enseignants participaient à la chorale, leur présence a souligné le thème de la manifestation «Rencontres des générations». Certes, ce n'était pas la première fois que des enfants participaient à une chorale avec

## *Rencontre des générations*

des musiciens professionnels, que des enfants et des adultes (parents et professeurs) chantaient ensemble... mais c'était la première fois que des enfants, des élèves de 10 et 11 ans, jouaient et accompagnaient des professionnels.

Cette soirée, placée sous le haut patronage de Patrice Paoli Ambassadeur de France en résidence au Liban, et en présence de Yves Aubin de La Messuzière, président de la Mission Laïque Française, de Bruno Halff, président de l'Association Franco-Libanaise pour l'Enseignement et la Culture et de Rimah Hammoud, directeur général du groupe Élite et vice-président a été honorée par de nombreuses personnalités.



En ce début d'année, Rimah Hammoud, directeur général du groupe Élite, a souhaité doter l'école primaire d'une salle regroupant plusieurs ressources accessibles aux élèves.

## *Une salle ressources dans les classes du primaire au lycée - collège Élite de Beyrouth*

Ainsi, un TNI, un écran tactile 70 pouces, de nombreux ordinateurs connectés à Internet et des ouvrages documentaires offrent à tous les élèves la possibilité de s'investir pleinement dans leurs apprentissages.

## *Une activité éducative et pédagogique au collège Élite de Bchamoun*



### **« LE FEU ROUGE »**

Grâce à la collaboration des élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup>, un docudrame projetant le déroulement d'une journée d'un enfant de la rue a été réalisé. Le film est fondé sur les informations recherchées par les élèves. Ces derniers ont été préparés à l'exécution des travaux nécessaires pour monter un court métrage : recherche, écriture d'un scénario, jeux de rôles, tournage, découpage, sous-titrage et générique, en utilisant l'outil informatique.

### **Objectifs de l'action :**

Familiariser les élèves aux problèmes sociaux. Initier les élèves au travail de recherche pratique. S'intégrer et coopérer dans un projet collectif (socle commun). Faire preuve d'initiative (socle commun). Savoir dupliquer une action observée. Apprendre le jeu de rôle devant une caméra vidéo (mise en scène). Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication (découpage et traitement de l'image) (B2I). Traduction (arabe français) en réalisant le sous-titrage.

## *Lycée de Tyr*

Afin d'offrir à ses élèves les meilleures conditions de réussite, l'établissement bénéficie d'innovation tant au plan matériel qu'au plan pédagogique. Par exemple, l'an passé le groupe Élite a installé un laboratoire de sciences très moderne, a achevé l'équipement de l'amphithéâtre et a doté le CDI d'un mobilier fonctionnel. Au plan pédagogique, l'accent est mis cette année sur le double cursus franco-libanais proposé, sur le développement de l'offre d'activités périscolaires et sur la formation continue des professeurs.



## *Les temps forts des établissements Aux Émirats Arabes Unis*

## *Une activité éducative et pédagogique du lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi*



Cette année, comme chaque année, le lycée Théodore Monod a organisé du 14 au 18 octobre 2012 une semaine du goût et de l'alimentation afin d'éduquer à la diversité

et au plaisir des goûts et des saveurs mais aussi et surtout d'encourager des comportements de consommation alimentaire s'inscrivant dans un mode équilibré et durable,

et de combattre l'obésité. Toute la communauté scolaire était concernée. Les parents ont établi et distribué à la sortie de l'école, sous forme de signets, des menus équilibrés pour les goûters et collations dans les malles. Dans les classes, les élèves ont découvert et dégusté des fruits et légumes variés et exotiques, des épices multiples, ont créé des assiettes équilibrées, ont testé des aliments qu'ils n'avaient jamais mangés, notamment lors d'un petit déjeuner à la française (pains, confitures, jus très variés...). Les plus jeunes ont réalisé une recette différente chaque jour, pour le plaisir des papilles. Ils ont mangé ensemble en apprenant l'art de la table. La cuisine située dans les locaux de l'administration embaumait !

L'infirmière a mis l'accent au sein des classes sur l'importance du contenu

équilibré des malles et de la fréquence des repas. De même, elle a insisté sur l'hygiène corporelle (lavage des mains, brossage des dents...) sans oublier l'importance des exercices physiques réguliers.

Depuis, des menus équilibrés suggérés par l'infirmière sont, paraît-il, collés sur les portes des réfrigérateurs au domicile des élèves qui, maintenant, utilisent avec aisance les termes de pyramide alimentaire, protéines, produits laitiers....

Si l'infirmière découvre un paquet de chips dans une mallette... *aïe ! aïe !*

Suite au prochain numéro... semaine de la sécurité routière au lycée Théodore Monod : du 11 au 15 novembre 2012 en étroite collaboration avec la police émirienne!



Une véritable prouesse : Pour faire face à l'augmentation considérable de la demande au Lycée Français International, l'AFLEC a fait sortir du sable, et rendu opérationnel, un nouveau bâtiment, en à peine quatre mois. Jusqu'à 400 ouvriers se sont relayés nuit et jour, en trois équipes, pour que la construction soit achevée et les salles de classes parfaitement disponibles pour la rentrée scolaire. Ni la chaleur de l'été dubaïote (39 degrés au plus « frais » de la nuit), ni la période du ramadan n'ont arrêté la

## *Le nouveau bâtiment du Lycée Français International de Dubai*

détermination des responsables de l'AFLEC qui ont consacré leurs vacances à activer le chantier. L'AFLEC doit rendre un « chaleureux » hommage à Ali Ayache, architecte et maître d'ouvrage de ce projet, qui n'a pas ménagé sa peine, ni sa sueur pour relever ce terrible défi. La qualité de l'enseignement lui doit beaucoup.

C'est ainsi que, le 9 septembre 2012, les classes maternelles ont pu faire leur rentrée dans des locaux flambant neufs. Tout s'est parfaitement déroulé et les échéances ont été respectées. C'est une preuve supplémentaire de l'implication totale de l'AFLEC dans ses engagements. La construction des étages supérieurs, desservis par un ascenseur (sous la bache verte) et du nouveau gymnase est poursuivie sans attendre hors des heures scolaires. L'ensemble devrait être totalement disponible avant la fin du premier trimestre scolaire de cette année 2012-13. À suivre...

## Juin 2012 Les élèves de l'AFlec obtiennent d'excellents résultats aux examens

Après avoir reçu leur précieux parchemin les lycéens ont montré leur joie en lançant leur toque dans les airs.



### LIBAN

Lycée – collège *Élite Beyrouth*

- Brevet français : Admis 68,18 %

- Baccalauréat :

Série L : Admis 100 %

(Mentions : TB 11,11 % - AB 20 %,

Total : 26,67 %)

Série S : Admis 100 % (Mentions : B 26,67 %

AB 33,33 %, Total 60,00 %)

Série ES : Admis 88,89 %

(Mentions : AB 26,67 %, Total s 26,67 %)

Total : Admis 94,74 % (Mentions : TB 2,78 %

B 11,11 % - AB 33,33 %, Total : 47,22 %)

Collège *Élite Beyrouth-Bchamoun*

- Brevet français : Admis 100 %

(Mentions TB 9,09 % - B 27,27 % - AB 54,55 %, Total : 90,91 %)

Lycée *Élite Tyr*

- Brevet français : Admis 77 %

(Mentions : AB 18 % - B 11 %)

- Baccalauréat :

Série L : Admis 75 %

Série S : Admis 77 % (Mention : B 15 %)

### ÉMIRATS ARABES UNIS

Lycée *Français International Dubai*

- Brevet français : Admis 96,55 %

(Mentions TB 14,29 % - B 35,71 % - AB 42,86 %, Total 92,86 %)

(Mentions TB 14,29 % - B 35,71 % - AB 42,86 %, Total 92,86 %)

## Les orientations pédagogiques

### Ouverture des sections internationales au Lycée Français International de Dubai et au Lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi



Jean-Yves Carpanese,  
proviseur du Lycée Théodore  
Monod d'Abu Dhabi



M. Christophe Troucat,  
proviseur du LFI de Dubai

Cet article a été rédigé collégalement par les équipes de direction, primaire et secondaire, et la conseillère pédagogique des établissements de l'AFLEC dans les Émirats Arabes Unis

Aux Émirats Arabes Unis, depuis l'ouverture de son premier établissement scolaire en 2001 - le lycée Français International de Dubai - l'AFLEC a eu comme objectif principal l'excellence de l'enseignement des langues.

L'attente des familles françaises expatriées (environ 50 %) est précise : permettre à leurs enfants la continuité du système scolaire français mais aussi tirer parti de l'environnement anglophone pour les rendre performants en anglais.

Les autres familles, francophones ou non, ont choisi le système français pour sa qualité académique et sa présence à travers le monde. Elles sont exigeantes sur le niveau des langues enseignées dans nos établissements.

Les équipes de l'AFLEC, s'appuyant à la fois sur les expertises d'un enseignement bilingue voire plurilingue et sur des observations de terrain, ont mis en place un protocole original qui permettra à tous les élèves scolarisés dans ses deux établissements aux Émirats Arabes Unis - Lycée Français International de Dubai et Lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi - d'être capables de présenter l'option internationale du baccalauréat français.



Les élèves avaient déjà la possibilité de passer la certification linguistique du « Cambridge Council » leur permettant d'attester leur niveau réel en anglais. Ces certifications valident un niveau de compétence selon le critère européen du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Elles sont maintenues et développées. Depuis la rentrée 2012, le protocole des langues est en application dans les deux établissements de l'AFLEC aux Émirats Arabes Unis.

### Les grandes lignes :

Création des classes internationales :

De la MS au CM2, les classes internationales sont ouvertes à tous les élèves, quel que soit leur niveau en anglais.

À partir de la 6<sup>e</sup>, elles accueillent les élèves volontaires et dont le niveau d'anglais a été évalué pour leur garantir le succès. À tout moment de leur scolarité, les élèves peuvent intégrer (si leur niveau de langue anglaise le leur permet) les classes internationales ou en sortir.

De la MS au CM2, les élèves ont 3 heures d'enseignement de la langue anglaise en groupes hétérogènes en maternelle mais en appliquant une pédagogie différenciée. À partir du CP, des groupes de compétences peuvent être organisés.

Dès la MS et progressivement jusqu'au CM2, la langue anglaise est intégrée dans l'enseignement des programmes. Cet enseignement en langue anglaise se fait selon

une programmation établie par les équipes et en articulation avec l'enseignement en français. Les binômes enseignant français - enseignant anglais interviennent soit dans des séances où ils sont présents ensemble, soit en alternance : séance en français - séance en anglais. Les programmes français en vigueur pour différents domaines disciplinaires - découverte du monde, éducation sportive ou artistique, sciences - constituent le contenu de cet enseignement bilingue. Cette acquisition bilingue des connaissances disciplinaires contribue à un approfondissement des compétences langagières des élèves.

À partir de la classe de 6<sup>e</sup>, les élèves suivent un enseignement de l'anglais à raison de 4 heures hebdomadaires. L'accent est particulièrement mis sur la littérature. Comme le prévoient les textes officiels des classes à section internationale, l'enseignement de l'histoire-géographie est bilingue et un complément horaire d'une heure permet d'introduire des éléments historiques et géographiques du pays d'accueil et des pays anglophones.

En fin d'année scolaire dernière, au cours de réunions d'information, le projet d'ouverture des classes internationales avait été présenté aux parents d'élèves et avait reçu un accueil très favorable.

La satisfaction des élèves et des enseignants pour ces apprentissages en deux langues est, à ce jour, une première évaluation positive.



### *Formation initiale continue des recrutés locaux des établissements Aflec des Émirats Arabes Unis*

*(La formation délivrée au Liban sera traitée dans un prochain numéro)*

*Par Yves Guérin, Vice-président de l'AFLEC - Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale*

Les évaluations réalisées par les autorités émiriennes ainsi que le suivi et le contrôle assurés par les autorités françaises montrent la qualité des enseignements dispensés au Lycée Français International de Dubaï et au Lycée Théodore Monod d'Abu Dhabi. Cette qualité est due, pour l'essentiel, à l'engagement d'équipes pédagogiques constituées de détachés administratifs et de recrutés locaux.

Comme dans la plupart des établissements français à l'étranger, tout est mis en œuvre pour mobiliser les compétences pédago-

giques disponibles localement (chef d'établissement, directeur d'école, conseiller pédagogique, coordonnateurs de cycle et de langues) afin de mutualiser les bonnes pratiques.

Ces efforts, efficaces, ne sauraient toutefois suffire. Aussi l'AFLEC a-t-elle jugé souhaitable et indispensable de concevoir une formation initiale, continue car étalée dans le temps, destinée aux recrutés locaux dont on exige des compétences professionnelles avérées.

À partir de l'étude croisée des besoins constatés lors des visites de classes et des



besoins exprimés, l'AFLEC a arrêté le dispositif suivant :

*Mise en place d'une formation initiale continue des recrutés locaux ;*

*Élaboration d'un Plan annuel de formation visant à doter ces collègues d'une formation (construction de compétences) à l'éthique et à la pratique de leur métier ;*

*Réalisation d'actions de formation sur site pour tenir compte des spécificités de chaque établissement et favoriser un travail d'équipe sur un thème donné ;*

*Recours aux ressources locales (personnels d'encadrement, conseiller pédagogique, coordonnateurs) mais aussi à des intervenants (experts) choisis en fonction de leurs compétences relatives au thème à étudier.*

La formation des recrutés locaux a effectivement démarré, dans les Émirats Arabes Unis, à la rentrée 2012, selon l'organisation suivante :

*Trois journées d'information et de formation, avant la pré-rentree : questions éthiques et institutionnelles, questions pédagogiques liées à la pratique de la classe ;*

*Modules de formation, répartis au cours de l'année scolaire, et répondant à des objectifs clairement identifiés : le langage à l'école maternelle, les classes internationales, approche de la différenciation pédagogique à l'école et au collège, l'enseignement intégré des sciences au collège, l'évaluation comme pratique pédagogique à l'école, au collège et au lycée.*

*D'autres thèmes sont envisagés pour l'année prochaine : les outils de la langue au service de l'expression orale et écrite, le traitement de texte et l'expression écrite, le document en histoire-géographie, etc.*

Cette formation ne s'inscrit nullement en concurrence avec les actions conduites, selon une autre approche et pour un public différent, dans le cadre du PRF ou des animations conduites par les IA-IPR et/ou l'IEI. Il convient, à cet égard, de remercier l'IEI en résidence à Abu Dhabi qui a bien voulu ouvrir les travaux des journées tenues à la fin du mois d'août, marquant ainsi le caractère complémentaire des actions spécifiques conduites par l'AFLEC en direction de ses recrutés locaux.

## Être chef d'établissement à l'Aflec

*Par Jacky Simon,  
Vice-président de l'AFLEC –  
directeur des personnels d'inspection  
et de direction de 1990 à 1993  
au ministère de l'Éducation nationale*



À travers ce propos appuyé sur des témoignages vivants de chefs d'établissement ayant exercé dans l'hexagone et actuellement à l'étranger, je souhaite, en dehors des distinctions d'ordre juridique entre le premier degré et le second degré, mettre l'accent sur les qualités essentielles que doit posséder une femme ou un homme en charge du fonctionnement d'une école, d'un collège, d'un lycée de l'AFLEC.

Il œuvre au sein d'une association qui a pour objet la diffusion de la langue française, notamment par le développement d'un enseignement laïc, plurilingue et interculturel. Cette association prend appui sur les grands principes républicains, mais s'abstient de toute manifestation extérieure de nature à jeter un trouble dans le pays d'accueil.

Il est clairement la référence hiérarchique dans l'établissement mais il doit être un manager éducatif, c'est-à-dire opérer une

synthèse harmonieuse des préoccupations pédagogiques, éducatives, administratives et financières, tant il me paraît impossible de dissocier les unes des autres sans mettre le tout en cause.

Mais le plus difficile reste encore d'animer des équipes pédagogiques pour associer chacun à l'amélioration de la performance de l'établissement, pas nécessairement par la voie de l'injonction, mais plutôt par cette capacité d'entraînement qui caractérise le responsable reconnu et apprécié par l'ensemble de la communauté qu'il a en charge. À cet égard, le chef d'établissement doit avoir une grande aptitude à motiver et entraîner les enseignants qui se sentent souvent très seuls, dans un environnement culturel et professionnel nouveau à leur arrivée à l'étranger. À ce niveau, le chef d'établissement doit mettre en place toutes les conditions humaines et professionnelles pour créer auprès de la communauté éducative un climat relationnel de qualité.

Ainsi, le projet d'établissement auquel nous sommes attachés, et qu'il doit piloter, sera pour lui un élément de management essentiel pour apporter de la pertinence et de la cohérence à l'action des équipes pédagogiques.

Une autre particularité pour un chef d'établissement de l'AFLEC est de posséder au plus haut point la capacité d'entretenir et de créer des relations justes avec les élèves. Il doit aussi être très attentif à l'ensemble des relations avec les parents dont les exigences sont sans commune mesure avec ce qu'il a pu connaître dans des établissements en France.

Par ailleurs, les relations avec les diverses et nombreuses autorités tant françaises (services culturels, MLF, AEFÉ...) que celles du pays d'accueil sont particulièrement cruciales et constituent, autant que les résultats scolaires, la marque de fabrique de l'établissement.

L'AFLEC est une petite structure soumise à une forte concurrence interne mais aussi externe et se doit d'être exemplaire tant dans ses pratiques que dans la communication de

ses résultats, qui ne peuvent être ainsi que transparents.

Le chef d'établissement n'est pas le seul concerné, mais en la matière, il est un pivot central et se doit de rendre des comptes tout naturellement.

On pourra m'objecter que cette approche est peut-être excessive et idéalisée. Je ne le pense pas. Elle est simplement exigeante.

Pour terminer, je souhaite préciser combien est importante la capacité à établir des relations de confiance et de respect mutuel avec les autorités d'accueil, ce point fondamental, qui ne se quantifie pas, suppose tact et réserve. N'oublions pas que le chef d'établissement représente la France dans son domaine

Cette tâche n'est pas impossible, dans la mesure où de nombreux collègues ont réussi en mettant en avant ces quelques qualités : être loyal, solidaire, être une femme ou un homme de conviction, d'écoute et doté d'une forte volonté de réussir et faire réussir les élèves qui lui sont confiés.

*Bref en étant un pédagogue authentique.*

## L'ASSOCIATION



Après la guerre civile libanaise, le ministère de l'Éducation nationale français veut renouer avec les nombreux établissements libanais dispensant un enseignement français et agréés par la France. Pierre Vandevoorde, inspecteur général de l'Éducation nationale et doyen du groupe « établissements et vie scolaire » est envoyé en mission. Il visite de nombreuses institutions, les lycées de la Mission laïque française, bien connus par ailleurs, et aussi le collège « Élite ». Ce collège, institution totalement libanaise, a la particularité de dispenser un enseignement laïque et donc ouvert aux enfants de toutes les communautés. Il est dirigé par Rimah Hammoud dont Pierre Vandevoorde deviendra rapidement un ami.

## *Pourquoi l'Aflec ?*

*Par Jean-Louis Piednoir,  
Trésorier de l'AFLEC - Inspecteur général  
honoraire de l'Éducation nationale*

## *Un peu d'histoire*

C'est aussi de leur amitié que naîtra l'AFLEC, à laquelle ils associeront Mathieu Agostini, ancien proviseur de lycées français à l'étranger, qui sera le premier secrétaire général. L'idée de départ est simple, il s'agit d'associer des Libanais, des Français pour un projet commun : développer des institutions éducatives fondées sur le socle suivant, excellence pédagogique, francophonie, laïcité. Les trois compères impliquent de nombreuses personnes dans ce projet.

Pour formaliser l'action il est créé, en 2000, une association de droit français appelé AFLEC dont l'opérateur pour les différents projets est le groupe «Élite». Le dynamisme de son directeur se traduira dans l'avenir par l'extension du collège Élite de Beyrouth

avec une annexe à Behamoun et la création de trois établissements, un au Liban à Tyr, deux aux Émirats Arabes Unis, l'un à Dubaï, l'autre à Abu Dhabi.

## *L'AFLEC aujourd'hui*

L'AFLEC est une structure jeune qui scolarise en 2012 environ 5 700 élèves de la maternelle à la terminale, soit plus de 50 % de croissance en dix ans. Elle cultive sa particularité qui est d'associer français et libanais dans un projet commun. Dans un esprit de confiance réciproque, elle a conclu un accord de partenariat avec la «Mission laïque française (MLF)» facilitant le recru-

tement des personnels et une bonne collaboration avec les inspections et les autorités françaises et du pays d'accueil. Plus récemment, une convention de partenariat avec la DGRH du ministère de l'Éducation nationale a été signée.

Sa croissance rapide témoigne du sérieux de son offre pédagogique. L'AFLEC a développé une pédagogie novatrice pour l'apprentissage des langues : français, arabe, anglais, avec pour cette dernière langue une certification reconnue internationalement. L'enseignement des sciences fait l'objet d'une attention particulière, l'enseignement intégré des sciences a été introduit pour les jeunes du niveau collège (12-15 ans).

---

## *Les temps forts de l'AFLEC*

### *L'AFLEC possède un nouveau local pour son siège social*



L'AFLEC est une association française relevant de la loi de 1901. Elle dispose désormais d'un nouveau siège social situé au 31 rue Fondary à Paris 15<sup>e</sup>. Il s'agit d'un petit local destiné à abriter les activités du bureau France de l'AFLEC. Désormais toutes

les réunions de bureau et de conseil d'administration, se tiennent à cette adresse. C'est également en ce lieu que se dérouleront les entretiens d'embauche que l'AFLEC mène chaque année pour recruter ses personnels détachés.

---

### *L'AFLEC a signé en 2012 une convention de partenariat avec la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale*



La Convention, signée par Josette Théophile, directrice générale, et Bruno Halff, président de l'AFLEC, reconnaît l'association comme partenaire de l'Éducation nationale dans le domaine de la gestion des personnels détachés au sein des établissements de son réseau.

Dans le respect des autres conventions qui lient l'AFLEC avec d'autres partenaires, notamment la MLF, cet accord permet à l'AFLEC et à la DGRH de coopérer en partenaires pour le recrutement et la réintégration des personnels détachés et plus particulièrement des personnels de direction.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'AFLEC

### JANVIER 2013

Assemblée générale de l'AFLEC à Dubaï et inauguration du nouveau bâtiment du Lycée Français International de Dubaï

### AVRIL 2013

Réunion de la commission de recrutement des nouveaux personnels

### SEPTEMBRE 2013

Ouverture de classes de 6<sup>e</sup> au lycée T. Monod à Abu Dhabi

Ouverture de classes de terminales au LFI de Dubaï

### 2013 - 2014

Mise en place d'un plan de développement informatique et numérique pour les établissements

## DOCUMENTS ET OUVRAGES SIGNALÉS

*à l'attention des personnels d'encadrement et des enseignants*

**Mohamed CHARFI** *Islam et liberté. Le malentendu historique,*  
Paris, Albin Michel, 1999, 273 pages.

**Pierre LAFRANCE** *Ô civilisation. Roman historique,*  
Paris, Lharmattan, 2012, 256 pages.

**André MIQUEL** *Les entretiens de Bagdad. Un islam des Lumières,*  
Montrouge, Bayard, 2012, 245 pages.

**Rita MOUCANNAS-MAZEN** *Petit vocabulaire actuel arabe,*  
Paris, Editions ORPHRYS, 2012, 237 pages.

**Jacky SIMON, coordonnateur** *La déontologie des cadres publics pour un service public responsable,*  
Chasseneuil du Poitou, CNDP-ESEN, 2012, 199 pages.

**Textes officiels** *On trouvera les textes officiels en vigueur pour l'enseignement des différentes disciplines sur le site [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)*

LE COURRIER DE L'AFLEC  
Rédaction et Administration  
AFLEC, 31 rue Fondary, Paris XV<sup>e</sup>  
E-mail : [aflec75@orange.fr](mailto:aflec75@orange.fr)  
+33 (0)9 67 12 71 53  
+33 (0)1 45 79 71 53

